

## Les clés pour bénéficier du Plan de Relance

### France Relance en bref

**Le soutien à  
l'investissement**

dans les secteurs stratégiques  
de l'économie

**100 milliards  
d'euros**

dont 40Mds€ de contributions  
Européennes

**3 volets  
d'intervention**

2 priorités: l'emploi et la  
transition énergétique

### Des opportunités pour nos entreprises

68 mesures faisant intervenir **un large éventail de programmes de soutien**, sous diverses formes (subventions, crédit d'impôts,...), et portés par **une multitude de financeurs** (Bpifrance, Direction Générale des Entreprises, ADEME...).

Les **plans de relance régionaux et les initiatives des fonds européens** (FEDER, FEADER, FEAMP, FSE, ...) viendront renforcer les aides proposées dans le cadre de *France Relance*.

**Les volets  
d'intervention**

**Ecologie**

**Cohésion**

**Compétitivité**

### Les atouts pour qualifier son projet

**1**  
**Une vision  
globale de la  
situation de  
l'entreprise et  
une stratégie  
claire**

Un degré de **sélectivité élevé** et une attention portée aux **dossiers matures et réalistes** par les financeurs publics.

**2**  
**Des projets  
cartographiés par  
thématique et  
territoire, à moyen  
terme (24/36 mois)**

Une **approche raisonnée** pour optimiser les opportunités de soutien: stratégie d'échelle et structuration thématique des projets.

**3**  
**La veille régulière  
des AaP en cours  
et à venir sur les  
thématiques  
d'intérêt pour  
l'entreprise**

Des délais raccourcis et un mode de sélection – priorité au premier arrivant – qui exigent **une information en continu** et **une forte agilité** dans le processus de candidature.

**4**  
**La capacité de  
répondre de  
manière réactive et  
structurée aux  
appels à projets**

# Nouveau : Appel à projets - Plan de relance pour l'industrie

En bref

Automobile	Nucléaire	Agro-Alimentaire	Santé
Electronique	Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux)	Aéronautique	Télécommunications 5G

## Pour qui?

Les acteurs industriels ayant un projet d'investissement dans les secteurs stratégiques ciblés par l'appel à projets.

## Format de l'aide

Un financement sous forme de **subventions** et inscrit dans le cadre de la réglementation européenne des aides publiques aux entreprises. L'aide pourra aller **jusqu'à 800 000 €**. Au-delà de ce montant, l'aide dépendra de la nature des dépenses liées au projet et des régimes d'aides d'Etat mobilisés.

## Informations pratiques

Volet national

### Industries aéronautique, automobile, nucléaire

#### Types de projets

Projets de modernisation, diversification, transformation numérique et écologique de l'outil de production, Pour le secteur nucléaire, également des projets d'innovation visant à développer les solutions d'« Usine du futur ». *Objectif de renforcer la compétitivité et la performance des entreprises de la filière*

#### Montant minimum des investissements

200 000 €

### Industries de santé, agroalimentaire, électronique, intrants essentiels de l'industrie

#### Types de projets

Projets d'investissement, de (re)localisation ou renforcement d'unités de production, dans les filières et chaînes de valeur stratégiques. *Objectif de diminution du degré de dépendance vis-à-vis de fournisseurs hors France et Europe*

#### Montant minimum des investissements

1 000 000 €

Volet territorial

### Tous secteurs industriels

#### Types de projets

Investissements industriels à fort impact territorial, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire

#### Montant minimum des investissements

200 000 €

Deadline: 1<sup>er</sup> juin 2021 - 12h00

## Critères d'éligibilité

Entreprises de toutes tailles immatriculées **en France** au RCS. Pour le volet territorial s'ajoutent les *associations* et *organismes de formation*.

Entreprises en **consortium** avec 1 entreprise *cheffe de file*.

Consortia positionnés sur le **secteur nucléaire** /projet Industrie du futur, pouvant inclure des organismes de recherche ou associations.

Sur les secteurs automobile et aéronautique, au moins **15% du CA sur les secteurs sur les 2 dernières années**.

**Investissements en France** et engagés après accusé de réception du dossier de demande complet.

**Entreprises à jour de leurs obligations fiscales et sociales**

Régime spécifique des « *entreprises en difficulté* » au 31 décembre 2019

## Nos atouts pour vous accompagner

Avec plus de 20 ans d'expérience dans l'accompagnement au financement de l'innovation, In Extenso Innovation Croissance dispose d'une solide expertise dans le cadre des appels à projets avec plus d'une centaine de dossiers accompagnés avec succès. Notre intervention s'adapte à vos besoins et vos moyens : du coaching à la rédaction intégrale, nous vous accompagnons depuis le cadrage du projet jusqu'à son dépôt.

### NOUS CONTACTER

IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE

04.93.45.69.80

contact@inextenso-innovation.fr

**In Extenso**

Innovation Croissance

